

Envoyé en préfecture le 31/03/2021 Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le

ID: 063-246300966-20210329-58\_2021-DE

## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°58 - 2021

L'an deux mil VINGT et UN, le VINGT NEUF du mois de MARS, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

രശേരശേരശ

**ÉTAIENT PRESENTS:** 

Mesdames DECHAMBRE Brigitte, TARTIERE Catherine, Monsieur GAY Lionel

Besse Mesdames DECHAMBRE Brigitte
Chambon/Lac Monsieur LABASSE Emmanuel
Chastreix Monsieur BABUT Michel
Compains Monsieur VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues Monsieur CARDENOUX Didier

Espinchal

La Bourboule Madame DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Messieurs CONSTANTIN François,

BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc

La Godivelle

Le Mont-Dore Mesdames MABRU Michelle, MONESTIER Séverine, Monsieur DUBOURG Sébastier

Le Vernet Ste Marguerite Monsieur DABERT Laurent
Montgreleix Monsieur MAGE Jean

Murat le Quaire /

Murol Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger

Picherande

Saint Diery Monsieur CHASSARD Frédéric

St Genes Champespe

Saint Nectaire Monsieur BELLONTE Alphonse

St Pierre Colamine

St Victor la Rivière Monsieur GORY François

Valbeleix

രശ്ശര്യരാ

Secrétaire de séance : Monsieur GOUTTEBEL Sébastien

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 22 - Votants : 26

Pouvoirs: Mme SAVOLDELLI Florence à Mr DUBOURG Sébastien, Mr CHANIER Jean-Luc à Mr VALETTE Henri,

Mme EYRAGNE Violette à Mr BATTUT Romain, Mme LEFEUVRE Marion à Mr BELLONTE Alphonse

Absents/Excusés: Messieurs CASSIER Jean-François, ECHAVIDRE Frédéric, PERRON Roland, CLECH Michel, Mmes MANSANA

Jocelyne, LANCELLE Elsa, LEFEUVRE Marion

Délégués suppléants assistant au conseil : /

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

## **OBJET**: Modification Tableau des effectifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires;

VU la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34;

VU les statuts de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY ;

VU la délibération n° 50 / 2021 en date du 9 Mars 2021 mettant à jour le tableau des effectifs de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY;

VU la délibération n° 55 / 2021 en date du 29 Mars 2021 créant un poste d'Agent Social Territorial à temps non complet 23 / 35èmes ;

VU la délibération n° 56 / 2021 en date du 29 Mars 2021 augmentant le temps de travail d'un poste d'Agent Social Territorial à temps non complet 20 / 35èmes ;

VU la délibération n° 57 / 2021 en date du 29 Mars créant un poste d'Infirmier Territorial en Soins Généraux Spécialisés à temps complet ;

Considérant que lors de la reprise des agents du SIVOM du Pays de Besse Cézallier Sancy au tableau des effectifs de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY, trois postes d'agents titulaires en disponibilité depuis 2020 ont été oubliés (deux postes d'Agent Social à 17 / 35èmes et un poste d'Agent social Principal de 2ème classe à 25.50 / 35èmes;

Envoyé en préfecture le 31/03/2021 Reçu en préfecture le 31/03/2021 Affiché le

ID: 063-246300966-20210329-58\_2021-DE

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'adopter le tableau des effectifs suivant à compter du le Avril 2021 :

Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Effectif	Dont temps complet	Dont temps non complet
	Attaché Territorial	A	2	2	
Administratif	Rédacteur Principal de lère classe	В	ı		
	Rédacteur Principal de 2ème classe	В	1	1	
	Rédacteur Territorial	В		l	
	Adjoint Administratif principal de lère classe	С	2	2	ļ
	Adjoint Administratif principal de 2ème classe	С	4	4	
	Adjoint Administratif	С	4	4	
Animation	Adjoint d'Animation principal de 2ème classe	С	Į	I	77
	Adjoint d'Animation	С	2		]
Culture	Adjoint du Patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	С	l	I	
	Adjoint du Patrimoine	С	4	3	l
	Agent social	С	7	0	7
Social	Agent social principal de 2ème classe	С	8	0	8
Médico-Social	Infirmier Territorial en Soins Généraux Hors classe	Α	I	l	
	Infirmier Territorial en Soins Généraux Spécialisés	Α	I	I	
	Infirmier en Soins Généraux	Α	l	I	
	Auxiliaire de soins principal de l'ère classe	С	4	4	
	Auxiliaire de soins principal de 2 <sup>ème</sup> classe	С	I	I	
Technique	Technicien Territorial	В		l	
	Adjoint Technique Principal de l <sup>ère</sup> classe	C	l	1	
	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	I	I	
	Adjoint Technique	C	8	8	
EMPLOIS		Catégorie	Effectif	Quotité	Motif du contrat
Chargé de Mission Direction Pôle de Lecture Public		Α	I	35 / 35èmes	CDI
Chef de Projet « Petites Villes de Demain »		Α	I	35 / 35èmes	CDD
Chargé de mission Développement et Communication		Α	i	35 / 35èmes	CDD
Chargé de mission Coordinateur Pôle Pleine Nature Grand Sancy		В	İ	35 / 35èmes	CDD

Envoyé en préfecture le 31/03/2021 Reçu en préfecture le 31/03/2021 Affiché le

ID: 063-246300966-20210329-58\_2021-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil communautaire :

- DECIDE d'adopter le tableau des effectifs modifié tel que présenté ci-dessus à compter du 1er Avril 2021 ;
- PRECISE que les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 012 du Budget Principal 2021 et de ses Budgets Annexes
- MANDATE son Président pour en assurer l'exécution.

Ainsi fait et délibéré, Les Jour, Mois, An que sus dit Au registre sont les signatures Pour copie conforme

Le Président, Lionel GAY